



No de résolution
ou annotation

**Séance
ordinaire
12 avril 2016**

16-04-38

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Séance ordinaire du 12 avril 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le mardi 12 avril 2016 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Madame le maire Aline Guilloite;

Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, François Pleau, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle;

formant quorum sous la présidence de madame le maire.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand est présent.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

Le directeur général fait la lecture de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des comptes payés et à payer
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2016
5. Demandé de dérogation mineure – Lot 2 643 209
6. Appel d'offres sur invitations – Fauchage des accotements et du site de l'usine du réseau d'eau potable
7. Lignage de rue
8. Travaux au « garage du club de ski-doo » en partenariat avec le Club motoneigistes des deux versants
9. Balayage mécanisé des rues, chemins et stationnements suite à la saison hivernale
10. Travaux de niveleuse sur les chemins non asphaltés et ajout de pierre
11. Formation du directeur général sur les appels d'offres
12. Achat d'une « station d'étalonnage quatre gaz »
13. Événement cycliste du 2 juin 2016 – autorisation d'emprunter certaines routes
14. Ajustement salarial de l'employée 130003
15. Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec
16. Adoption – Règlement no 186 modifiant le règlement no 155
17. Avis de motion – Règlement no 187 modifiant le règlement no 173 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
18. Mise en veilleuse de la phase 2 du projet « Conseil sans papier »
19. Dons et commandites
20. États financiers au 31 décembre 2015
21. Correspondance
22. Questions de l'assistance
23. Levée ou ajournement de la séance

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Lawlor



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

16-04-39

D'ACCEPTER les comptes payés et à payer tels que déposés (document no 2016-04-12 CTES) à la présente séance ordinaire par le directeur général et d'autoriser les paiements dont le montant total des chèques émis est de 113 489,06 \$, celui des paiements électroniques par AccèsD Affaires de Desjardins de 22 171,79 \$, celui en salaire et déplacements totalisant 18 707,73 \$ et enfin, en salaire des élus d'un total de 6 052,16 \$.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

16-04-40

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2016 soit adopté tel qu'inscrit au livre des procès-verbaux.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 2 643 209

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) s'est réuni en séance le 22 mars 2016 pour analyser la demande de dérogation mineure numéro 2016-00-0001 et recommande au conseil son approbation

CONSIDÉRANT QUE la demande est mineure;

CONSIDÉRANT QUE le chemin d'accès à la terre est déjà existant et ne créera pas, par conséquent, de préjudice supplémentaire dans le futur;

CONSIDÉRANT QUE le terrain dérogoire est suffisamment large pour accueillir une rue advenant un nouveau développement;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est situé à l'intérieur du périmètre urbain;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Sauvé

16-04-41

D'ACCEPTER la présente demande de dérogation mineure 2016-00-0001 visant à autoriser le lotissement d'un terrain qui aura une largeur avant de 16 mètres alors que le règlement de zonage prescrit, à la grille des usages et normes C-203, un minimum de 25 mètres.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

APPEL D'OFFRES SUR INVITATIONS – FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS ET DU SITE DE L'USINE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Il est proposé par monsieur le conseiller François Pleau

16-04-42

DE MANDATER monsieur le directeur général Michel Bertrand afin de préparer un devis et demander des soumissions sur invitations pour le fauchage des accotements et du site de l'usine du réseau d'eau potable de la municipalité au cours de la saison estivale 2016.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

LIGNAGE DE RUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

16-04-43

D'ACCORDER le mandat pour l'année 2016 à monsieur Jean-Claude Leblanc et son entreprise JCL Service et Entretien afin de procéder au lignage de rue et autres traçages dont les dos d'âne, traverse de piéton, lignes d'arrêt et lignes de stationnement.

QUE le coût pour le lignage de rue en tant que tel ne dépasse pas 300 \$ /kilomètre et que les autres traçages (dos d'âne, traverse de piéton, lignes d'arrêt et ligne de stationnement) soient facturés à l'unité selon le besoin.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

TRAVAUX AU « GARAGE DU CLUB DE SKI-DOO » EN PARTENARIAT AVEC LE CLUB MOTONEIGISTES DES DEUX VERSANTS

ATTENDU QUE le garage communément appelé « garage du club de ski-doo », situé à côté du Chalet des loisirs est la propriété à la fois du Club motoneigistes des deux versants et de la municipalité;

ATTENDU QUE ledit garage sert autant à l'une et l'autre des deux entités;

ATTENDU QUE quelques améliorations seraient à apporter au bâtiment et que le Club motoneigistes des deux versants est disposé à fournir la main-d'oeuvre pour les réaliser;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

16-04-44

D'AUTORISER l'achat du matériel nécessaire pour l'ajout de quelques tablettes dans le garage communément appelé « garage du club de ski-doo »;

DE DÉFRAYER 50 % du coût d'achat d'une porte de service à être ajoutée au bâtiment afin d'éviter d'ouvrir, à chaque occasion où quelqu'un doit se rendre à l'intérieur, l'unique et large porte de garage.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

BALAYAGE MÉCANISÉ DES RUES, CHEMINS ET STATIONNEMENTS SUITE À LA SAISON HIVERNALE

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

16-04-45

DE PROCÉDER aux travaux balayage mécanisé des rues, chemins et stationnements par Transport Yves Dupras inc.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

TRAVAUX DE NIVELEUSE SUR LES CHEMINS NON ASPHALTÉS ET AJOUT DE PIERRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Sauvé

16-04-46

DE PROCÉDER aux travaux nécessaires sur les chemins non asphaltés à l'aide d'une niveleuse;

D'AUTORISER l'achat de pierre, jusqu'à concurrence d'une quantité d'environ 150 tonnes, afin de procéder par la même occasion à des ajouts aux endroits le nécessitant;

DE CONFIER ce mandat de niveler et d'ajouter de la pierre à Construction Sainte-Marthe.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

FORMATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES APPELS D'OFFRES

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

16-04-47

D'AUTORISER au coût de 50 \$, l'inscription du directeur général à la formation offerte par Therrien Couture avocats au sujet des appels d'offres dans le milieu municipal.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ACHAT D'UNE « STATION D'ÉTALONNAGE QUATRE GAZ »

ATTENDU QU' une « station d'étalonnage quatre gaz » est nécessaire pour les opérations du Service incendie;

ATTENDU QUE celle dont dispose présentement le Service incendie ne peut plus être entretenue faute de pièces disponibles pour ce modèle auprès des fournisseurs spécialisés;

ATTENDU QUE la nouvelle technologie permet maintenant que son utilisation pour les besoins du Service incendie soit à une fréquence semestrielle plutôt que mensuelle, ce qui facilite le partage d'une « station d'étalonnage quatre gaz » entre différentes municipalités;

ATTENDU QUE d'autres municipalités avoisinantes ont également le même besoin pour cet équipement à usage ponctuel puisqu'il sert essentiellement à calibrer les détecteurs lors des vérifications nécessaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

16-04-48

DE PROCÉDER à l'achat, en partenariat avec les municipalités de Saint-Clet, Saint-Polycarpe et Sainte-Justine-de-Newton, d'une « station d'étalonnage quatre gaz » d'un montant d'au plus 2 000 \$, chaque municipalité contribuant pour un quart de ce montant.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ÉVÈNEMENT CYCLISTE DU 2 JUIN 2016 – AUTORISATION D'EMPRUNTER CERTAINES ROUTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Lawlor

16-04-49

D'AUTORISER l'événement cycliste du 2 juin 2016 organisé par Norton Rose Fulbright Canada à emprunter certaines routes de notre municipalité selon le trajet reçu à la municipalité par un courriel le 24 mars dernier et permettre par la même occasion les facilités logistiques exposées dans ce même courriel, notamment les affichages temporaires et les identifications à la craie à quelques endroits stratégiques.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

AJUSTEMENT SALARIAL DE L'EMPLOYÉE 130003

Il est proposé par madame la conseillère Jinny Brunelle

16-04-50

DE PROCÉDER à un ajustement salarial de l'employée no 130003 en majorant son taux horaire de 4,41 % calculé sur celui établi depuis le 1er janvier 2016, cette augmentation étant de surcroît rétroactive au 1er janvier 2016.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Lawlor

16-04-51

D'AUTORISER la participation de messieurs Patrice Lavergne et Richard Mac Donald, respectivement directeur et chef aux opérations du Service incendie, au congrès 2016 de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;

D'ACCEPTER l'entente avec la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton nous permettant de partager la moitié des coûts puisque messieurs Lavergne et Mac Donald occupent les mêmes fonctions auprès de cette municipalité.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ADOPTION – RÈGLEMENT NO 186 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 155

Il est proposé par monsieur le conseiller François Pleau

16-04-52

D'ADOPTER le règlement numéro 186 modifiant le règlement numéro 155 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 187 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 173 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

Monsieur le conseiller Claude Gravel donne avis de motion que le règlement numéro 187 modifiant le règlement numéro 173 décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires sera présenté lors d'une séance subséquente de ce conseil pour adoption.

MISE EN VEILLEUSE DE LA PHASE 2 DU PROJET « CONSEIL SANS PAPIER »

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Lawlor

16-04-53

QUE la phase 2 du projet « Conseil sans papier » concernant l'implantation auprès des élus soit mise en veilleuse pour une durée indéterminée.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau

A voté CONTRE : Madame Jinny Brunelle

*** ADOPTÉE À LA MAJORITÉ ***

DONS ET COMMANDITES

Il est proposé par monsieur le conseiller François Pleau

16-04-54

D'ACCORDER les dons et commandites suivants:

- Répit Le Zéphyr : 300 \$
- Souper-bénéfices Œuvres de l'Évêque : 60 \$

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Monsieur Michel Poirier, CPA, CA de la firme d'experts-comptables Poirier & Associés, dépose le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, en commente les points principaux et se montre disponible pour répondre aux questions des membres du conseil municipal.

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Lawlor

16-04-55

D'ADOPTER les états financiers vérifiés pour 2015, tels que présentés par la firme d'experts-comptables Poirier & Associés.

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

CORRESPONDANCE

Madame le maire ainsi que monsieur le directeur général résumant et font lecture de l'essentiel de la correspondance reçue au cours des dernières semaines.

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Des questions et commentaires sont adressés au conseil relativement à divers sujets. Après avoir répondu aux questions et pris note des commentaires qui sont adressés au conseil, madame le maire Aline Guillotte met fin à la période de questions.

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 21 h 10

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Sauvé

QUE la présente séance soit levée

Ont voté POUR : Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

Aline Guillotte
maire

Michel Bertrand
directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS (Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Michel Bertrand
directeur général

16-04-56